



Comité de quartier d'Orgemont
Compte-rendu de la réunion du vendredi 17 novembre 2023
Ecole Pierre BROSSOLETTE, rue Gambetta

Membres présents :

M. AUBRY Pierre, M. GIBET Charles, Mme LAGAIN Martine, M. NOGUIER Christian, Mme DA FONTE Albertina, M. ROUCOU Jean-Jacques Mme SARTHE-MOUREOU Anne Marie Mme ZERGUIT Noria, M. LORIOT Gilles, M. VIDAL Gérard, M. GABOULEAUD Francis.

Excusés : Mme CHAILLOUX Marine, M. BELLACHE Ferhat, M. LAFON Dominique, M. ADJAL Mustapha, Mme SHAITA MOUDNI Sarah, M. VAN ESLANDE Philippe, M. NOGUIER Christian M. GUEDIN Firmin.

M. MEZIANE, élu référent du quartier, Président du comité de quartier

Absent : M. BOUZEKKOURA Allala, M. MAQUET Jean Marie, M. HIDICH Nour-Eddin, M. MOISSAT Laid

Municipalité :

M. MECHRAOUI Ouissam Conseiller Municipal aux affaires scolaires d'Argenteuil

M. PERICAT Xavier premier adjoint au Maire délégué au cadre de vie, marché public & coordination des quartiers

Mme BELOUAFI, Directrice de la Maison de quartier Orgemont-Guy Môquet

M. BEAUZON, Chargé de mission, Direction Vie des quartiers

1- Validation du précédent compte-rendu.

Les membres présents valident le précédent compte rendu

2- Point sur la pose de cendrier ludique et classique sur le quartier

M. MECHRIA a présenté les emplacements prévus pour la pose de cendriers dans le cadre d'un partenariat entre le syndicat AZUR et la brigade de l'environnement visant à promouvoir une meilleure communication tout en encourageant les usagées à utiliser les bons gestes à travers des cendriers à la fois classiques et ludiques.

Cendrier classique :

- 236 bis route d'Enghien
- 22 route d'Enghien (non prioritaire)
- 215 rue d'Epinay
- 127 rue d'Epinay

Cendrier ludique :

- 1 impasse des buchettes
- 239 route d'Enghien

- 19 rue Kruger (non prioritaire)
- 2 place des Vosges
- 48 rue de la grande ceinture

M. MECHRIA a souligné l'importance d'une approche créative pour la pose des cendriers, afin d'attirer l'attention du public et de sensibiliser efficacement à la nécessité de maintenir nos espaces publics propres.

Le démarrage officiel des poses est prévu pour le mois de décembre 2023 et au cours du premier trimestre 2024.

Le choix des emplacements a été abordé en tenant compte des constats effectués par AZUR lors des ramassages précédents. L'objectif est d'optimiser l'efficacité de la collecte en ciblant les zones les plus fréquemment touchées par les déchets de cigarettes.

Des discussions approfondies ont eu lieu sur la sélection finale des emplacements, tenant compte des préoccupations environnementales, de la visibilité et de l'accessibilité.

Un suivi régulier sera assuré pour évaluer l'impact de cette initiative et apporter d'éventuels ajustements par les cantonniers de la ville.

Madame SARTHE- MOUREOU a souligné que la problématique liée au tabac est, avant tout, une question d'éducation.

Monsieur MECHRIA a informé les membres de l'existence du dispositif "Espace Sans Tabac" sur les lieux suivants : square Jules FERRY, à la Patinoire et dans le parc de l'Hôtel de Ville. Il a détaillé les efforts en cours pour promouvoir des espaces sans tabac et a souligné l'importance de l'approche pédagogique dans la lutte de maintenir ces espaces propres.

Les membres présents se sont questionnés sur les actions concrètes mises en place pour sensibiliser efficacement sur les dangers du tabac.

Monsieur BEAUZON Aurélien a précisé que la Direction de la Vie des Quartiers avait déposé un projet « Santé – Bien être » dans le cadre de l'appel à projet Contrat de Ville 2024.

La direction a souhaité que cette thématique soit déclinée dans l'ensemble des Maisons de Quartier de la ville afin de donner une cohérence d'ensemble à l'action des structures.

La question du tabac pourra être traitée dans ce cadre au travers d'ateliers de sensibilisation, conférences ou autres.

3- Consultation des riverains sur le quartier : rue de Maully et rue des Chasseurs

Monsieur PERICAT a fait part des retours suite aux consultations riveraines.

- **Rue des chasseurs** : les riverains situés entre le n°02 et le n° 18 bis souhaitent que l'alternance du stationnement par quinzaine soit maintenue. La fixation du stationnement est validée du n°18 bis à l'extrémité de la rue des Chasseurs au droit de la rue de Plante.

- **Rue de Maully** : les riverains ont validé la proposition des nouveaux stationnements. Et les élus vont analyser la possibilité d'implanter les 4 stationnements en épi sur la placette côté impair en les orientant de telle manière à obliger les automobilistes à se garer en marche AR d'une part, à les contraindre à repartir dans le sens de circulation d'autre part.

Monsieur PERICAT rappelle aux membres que toutes ces consultations résultent des doléances émises par les habitants sur des problématiques récurrentes. Il a précisé l'importance de trouver des solutions viables et équitables.

4- Point sur l'ouverture du nouvel espace d'accueil de loisirs Jules Ferry

Monsieur MECHRIA présente le nouvel espace de l'accueil de loisirs et annonce l'ouverture officielle depuis le mardi 14 novembre.

Madame DA FONTE Albertina a exprimé des préoccupations concernant les travaux effectués, en particulier en ce qui concerne le panneau indiquant un coût de 1 million d'euros. Elle a souhaité des précisions sur les détails de ces travaux et sur la validité de cette estimation financière.

Monsieur PERICAT a précisé que le panneau indiquant 1 million d'euros n'était pas le coût annoncé des travaux effectués.

Monsieur GABOULEAUD a questionné les élus au sujet de la qualité de l'isolation des préfabriqués.

Monsieur PERICAT et Monsieur MECHRIA ont souligné la conformité aux normes de qualité en vigueur et ils ont ajouté la validation de la commission de sécurité avant l'ouverture.

Monsieur MECHRIA précise que l'inauguration sera reportée après la plantation des nouveaux arbres, au printemps 2024.

Madame SARTHE- MOUREOU a exprimé son regret concernant la décision d'abattre certains arbres.

Monsieur PERICAT comprend ce regret mais précise la pertinence du choix de ce nouvel espace.

5-Point sur les évènements à la Maison de Quartier : fête de fin d'année et distribution des corbeilles par le CCAS

Madame BELOUAFI a présenté le programme des fêtes de fin d'année aux membres.

Elle annonce la programmation des fêtes de fin d'année :

- 1 spectacle de fin d'année 8/12 à la salle Maurice SOCHON à 19h00 sur inscription à la Maison de Quartier

Et deux fêtes de quartier aux différents lieux choisis avec plusieurs animations

- Le 09/12 à la Maison de Quartier de 10h00 à 13h00
- Le 16/12 à la Colonie de 10h00 à 13h00

- La distribution des corbeilles du CCAS a été fixée au 8 décembre de 13h30 à 17h00 à la Maison de quartier.

Une action Téléthon est organisée le 09 décembre à l'Atrium, comprenant une brocante pendant la journée (11h-17h) et un repas le soir (19h-minuit).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour encadrer cette journée et l'objectif est de trouver deux bénévoles par Comité de Quartier pour aider au bon déroulé de la journée.

Monsieur PERICAT informe les membres de l'importance de cet évènement pour maximiser les fonds collectés pour le Téléthon.

6- Les nouveautés à la Maison de Quartier (écrivain Public, lancement du Pass numérique)

Lors de cette instance, Monsieur MECHRIA présente l'écrivain public de la Maison de quartier qui est aussi membre du comité.

Madame ZERGUIT Noria présente son parcours et nous décrit l'objectif d'un écrivain public : soutenir les habitants dans leurs démarches administratives, la rédaction de courriers, et d'autres besoins liés à l'expression écrite.

L'objectif principal de cette initiative est d'améliorer l'accès aux services administratifs en offrant un soutien personnalisé aux habitants tous les mardis après-midi sur inscription.

Monsieur BEAUZON Aurélien présente le dispositif « Pass Numérique », projet initié par la Métropole du Grand Paris, et qui vise à renforcer les compétences numériques des habitants. Il offre un accès à des formations, des ateliers pratiques et des ressources numériques. L'objectif est de réduire la fracture numérique et d'autonomiser les usagés dans l'utilisation des outils numériques au quotidien et notamment dans le cadre des démarches administratives dématérialisées.

Il ajoute que les deux opérateurs avec lesquels la ville collabore sur ce projet sont les associations « Coopération Innovante » et « K2CLICK».

Madame DAFONTE Albertina représentant de l'association « Coopération innovante », complète les informations de ce dispositif et les démarches pour s'inscrire à ces ateliers.

4- Divers

1. **Pose de stop- après le passage piéton rue d'Epinay :** Les membres ont discuté de la pertinence de la pose de panneaux stop positionnés après les passages piétons pour renforcer la sécurité des piétons. Monsieur MECHRIA précise que l'objectif est de réduire la vitesse des véhicules. L'entreprise va rectifier cette erreur de marquage au sol au plus vite.

2. **Pont de l'A15 :** Des préoccupations ont été exprimées concernant le pont de l'A15 et la nécessité d'évaluer la sécurité et l'état structurel de cet ouvrage. Il a été convenu d'ajouter ce point à l'ordre du jour du prochain comité de quartier.
3. **Demande de carte des places PMR :** Mme LAGAIN a exprimé le besoin de disposer d'une carte indiquant l'emplacement des places PMR dans la commune. Monsieur PERICAT informe que la ville dispose entre 250 à 300 places PMR. Aurélien BEAUZON en a fait la demande auprès des services.
4. **Information sur la pharmacie route d'Enghien :** M. Gabouleaud a partagé des informations préoccupantes sur la pharmacie située route d'Enghien, signalant des difficultés financières importantes et un risque imminent de fermeture.
5. **Le Chiquito :** Des préoccupations ont été soulevées quant au stationnement en face du Chiquito, suscitant des problèmes de circulation. Il a été noté que les habitants se garent sur les bateaux de ces riverains qui entraînent une insécurité pour les piétons.
6. **Le bureau de tabac- Centre commercial Joliot Curie :** Les membres ont souhaité avoir des informations de la réouverture du bureau de tabac, soulignant l'importance de cet établissement au sein du quartier et son impact sur les liens sociaux des habitants. Monsieur GIBERT informe les membres d'une réouverture à partir du mois de mars prochain suite à un échange avec le gérant.

5- Date de la prochaine réunion

Vendredi 22 décembre, 19h - Maison de quartier Orgemont, les membres ont souhaité reporter cette date à Janvier 2024 suite au début des vacances scolaires. Monsieur MECHRIA a validé et une proposition de nouvelle date sera formulée par mail.

La prochaine réunion plénière du comité de quartier se tiendra le vendredi 26 janvier à 19h au sein de la Maison de quartier d'Orgemont.